
Sur l'origine des jeux d'esprit.

Numéro d'inventaire : 1979.34203

Type de document : article

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1887 (restituée)

Description : Feuille + morceau imprimés.

Mesures : hauteur : 268 mm ; largeur : 192 mm

Notes : Article extrait du "Magasin pittoresque". Datation d'après registre d'inventaire.

Mots-clés : Jeux de langage et de salon (anagrammes, charades, scrabble, jeux des 7 familles, etc.)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 2 p.

tête énorme avec des cheveux plats, le nez long, la barbe taillée en pointe; il regarde en souriant un renard assis devant lui et qui semble lui adresser la parole. C'est à ce trait qu'on a cru reconnaître le conteur de fables.

ED. SAGLIO.

SUR L'ORIGINE DES JEUX D'ESPRIT.

C'est aux Grecs qu'il faut rapporter l'invention des jeux d'esprit, que nous appelons aussi *petits jeux* ou *jeux innocents*. Il leur arrivait souvent, dans les réunions intimes, de se proposer les uns aux autres des charades, des logoglyphes, des questions plaisantes, dont il fallait trouver sur-le-champ la solution sous peine de subir une pénitence convenue. Ils désignaient ces amusements sous le nom de *griphes*, qui signifiait à l'origine *filets*, marquant ainsi l'embarras dans lequel était jeté le patient. Un disciple d'Aristote, nommé Cléarque, en avait composé tout un recueil, dont quelques extraits nous ont été conservés par Athénée. Ils nous apprennent que certains passe-temps en faveur dans nos soirées étaient usités chez les Grecs dès le temps d'Alexandre, et il est même probable qu'ils remontent beaucoup plus haut.

C'est ainsi que nous nous exerçons quelquefois entre amis au jeu des *logements*: il s'agit de raconter un voyage, en choisissant uniquement des substantifs qui commencent par la lettre A: « J'ai été à Arras en Artois, je suis descendu à l'auberge de l'Ancre..., etc. »⁽¹⁾ D'autres fois, au contraire, il faut réunir une quantité de mots de même rime, c'est le jeu du *corbillon*.

Il y a plus de deux mille ans qu'on a eu pour la première fois l'idée de ces problèmes frivoles. Ils figuraient, sous une forme légèrement différente, dans les sept catégories de *griphes* que contenait le recueil de Cléarque.

On peut voir dans un ouvrage italien, imprimé en 1551⁽²⁾, ce qu'étaient les petits jeux de société à l'époque de la Renaissance. L'auteur, gentilhomme bolonais, l'a dédié à la reine Catherine de Médicis. Parmi les cent jeux dont il donne les règles, en voici un qui peut servir d'exemple; c'est celui des *éléments*: « La personne que l'assemblée a désignée pour poser les questions invite chacun des assistants à choisir trois animaux, l'un dans l'air, l'autre dans l'eau, le troisième sur la terre, et à les nommer tout haut. Ainsi l'un dira: Je prends le cygne, le dauphin et le lion; un autre: Moi le phénix, la sirène et le léopard; tel autre: Moi

l'aigle, la baleine et le dragon, etc., etc. Ceci convenu, le maître du jeu fait une petite balle avec un mouchoir ou un gant. Puis il avertit l'assemblée en ces termes: « Quand je lancerai cette balle à l'un de vous en nommant un des trois éléments, il devra aussitôt me répondre par le nom de l'animal qu'il a choisi dans cet élément; puis à son tour il lancera la balle à un autre en nommant l'élément qu'il lui plaira, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un grand nombre de gages ait été déposé. » Ce jeu, comme beaucoup de ceux que l'on pratique encore aujourd'hui, n'exigeait que de l'attention et de la mémoire; mais les pénitences par lesquelles il se terminait feraient assurément reculer plus d'un homme d'esprit. Chaque article consacré à la description de l'un des cent jeux est suivi d'un certain nombre de questions, que les personnes prises en faute devront développer de vive voix, en manière de pénitence, pour retirer leurs gages. Voici celles que l'auteur propose pour le jeu des éléments. On y reconnaît toute la subtilité du moyen âge unie à l'érudition un peu pédantesque de la Renaissance:

1° Pourquoi les poètes ont-ils raconté que dans le déluge universel la terre garda le silence, au lieu que dans l'incendie allumé par Phaéton, elle poussa vers le ciel des plaintes et des cris de douleur?

2° Quel est le moins noble des éléments?

3° Vaudrait-il mieux avoir la hardiesse et la force du lion, la vue de l'aigle ou la rapidité du dauphin?

4° Si l'on devait être privé d'un élément, duquel ferait-on le plus volontiers l'abandon?

5° Si les éléments sont de nature contraire, comment se fait-il qu'ils s'allient si bien ensemble?

Il a fallu évidemment beaucoup de temps à l'auteur pour trouver des thèmes aussi délicats; mais il est probable qu'il n'en fallait pas moins aux joueurs pour les développer, si jamais personne en a été capable. Combien voudraient aujourd'hui subir une pareille épreuve, même pour retirer leur mouchoir, leurs clefs ou leur porte-monnaie donnés en gage? Mais la cour des Valois dut être charmée de ces gentillesses, si bien faites pour le goût du temps. L'ouvrage des *Cent jeux* eut en Italie trois éditions qui se suivirent de très près⁽¹⁾, et il reçut presque aussitôt en France les honneurs de la traduction⁽²⁾.

Les jeux d'esprit n'ont pas été tous inventés du même coup tels que nous les pratiquons aujourd'hui. Un grand nombre ont disparu, d'autres les ont remplacés qui seront peut-être oubliés à leur tour. Ceux que les Italiens avaient introduits chez nous n'eurent pas tous la même fortune. Le bon

(1) C'est le jeu que l'on appelle aussi *J'aime mon ami par A*.

(2) Ringhieri (Innocente), *Cento quiochi liberali et d'ingegno*, Bologne 1551, in-4°. Quelques jeux analogues avaient été déjà décrits auparavant dans le *Livre du courtisan* de Balthazar Castiglione (1518). Peut-être aussi le jeu du *propous*, dont parle Rabelais dans Gargantua (1532) est-il identique à celui que nous appelons les *propous interrompus*.

(1) Sur les petits jeux au seizième siècle, voy. encore Marco Guazzo, *la Civil conversation*, Venise 1574, in-4°.

(2) *Cinquante jeux divers et d'honnête entretien* d'Innocent Ringhieri, traduit en français par Hubert Philippe de Villiers, Lyon, Pesnot, 1555, in-4°. La traduction ne donne que la moitié de l'original.

